

Procès-verbal

Conseil d'Administration du 07 juillet 2011

Approuvé du Conseil d'administration du
29 septembre 2011

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 07 juillet 2011 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration		
M. MARTINA Daniel	Président de l'Université	Présent
Collège enseignants A		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Procuration à Mme Favreau
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent / procuration à M. Saint André / présent
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent
M MOGUEDET Gérard	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président du Conseil d'Administration	Présent puis procuration à M. Dumas
M. GRANGER Jean-Michel	UFR Sciences	Procuration à M. Frère
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Présent
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Procuration à Mme Le Ray Richomme
Collège enseignants B		
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M.CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent puis procuration à M. Christofol
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Présent
M. DUMAS Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président aux Ressources Humaines	Procuration à M. Christofol puis présent
Mme LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présente
Mme REY Anne	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Présente
Mme FAVREAU Michèle	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
Collège BIATOSS		
M. LEMAITRE Bertrand	DSI	Présent
M HAMARD Patrick	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. COADOU Franck	ISTIA	Présent
Collège étudiants		
M. TANNOU Thomas Titulaire	UFR Médecine Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présent
Mlle Lan-Min LE BIHAN	UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Absent
M. BADIH Yassine Titulaire	UFR Sciences Vis ton campus	Absent
M. MICHEL Jérémie Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNEF, ESD écologie et associations étudiantes	Absent
M. ROCHER Maxime Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNI et indépendants, des études pour l'emploi	Absent
Collège personnalités extérieures		
Mme SARAMITO Sophie	Conseil Régional des Pays de la Loire	Procuration à M. Martina
M. BLANC, suppléant de M. GAUDIN Christian	Conseil Général de Maine et Loire	Procuration à M. Moguedet
M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Excusé
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Procuration à M. Boujon
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Procuration à M. Clédy
M. Jean-Luc SINQUIN	CCI Maine et Loire	Présent
M. DELEDEUILLE Michel	Centre APEC d'Angers	Excusé
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Procuration à M. Lemaître
Total membres statutaires : 31	17 membres présents, 8 procurations, 6 membres absents	

◆ **Membres statutaires à titre consultatif**

M. Henri-Marc PAPA VOINE - Secrétaire Général, directeur général des services
M. Thierry FURET- Représentant du Recteur
Mme Chantal REMERAND – Agent comptable

◆ **Membres présents invités par le Président**

M. Daniel SCHAUB - Directeur de l'UFR des Sciences
M. Olivier DUVAL – Directeur de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé
M. Philippe VIOLIER – Directeur de l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services
M. Yves MEIGNEN - Vice-président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective
M. Antoine FRAILE – Vice-président aux Ressources Humaines
M. Jean-Louis FERRIER – Vice-président du Conseil Scientifique
M. Eric DELABAERE - Vice-président du CEVU
M. John WEBB - Vice-président des Relations Internationales
Mme Le Gac – Région des Pays de la Loire
Mme Long - Région des Pays de la Loire

◆ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Information	5
1.1. Projet Idex.....	5
1.2. Construction du budget 2012.....	5
1.3. Rapport d'évaluation AERES	5
2. Ressources humaines.....	6
2.1. Campagne d'emploi 2012 : bilan rencontres GPEEC.....	6
2.2. Actualisation des listes des emplois pérennes des suites de repyramidages d'emplois de titulaires en 2009 et des contrats B et C 12 mois pour continuité de service.....	6
2.3. Gestion des personnels contractuels à l'Université d'Angers.....	6
2.4. NBI 2011-2012.....	7
3. Dispositions budgétaires et affaires statutaires	7
3.1. Demande d'adhésion à l'UNF3S.....	7
3.2. Elections : commission des statuts, commission du budget et commission du système d'information	7
3.3. Modification du code des statuts et règlements de l'Université d'Angers	7
3.4. Avis sur la nomination du Directeur du CUFCo.....	7
4. Calendrier des élections des conseils centraux et celle du président	8
5. Enseignements et vie étudiante.....	8
5.1. Création du DU « Préparation au CAPES ».....	8
5.2. Offre UEL 2011-2012.....	9
5.3. Habilitations : Dossiers d'habilitation modifiés / DAEU / DGIN / Capacité en droit / Magistère du tourisme / DRT	9
5.4. Classement des formations en demande d'apprentissage (dans le cadre du CFA).....	9
5.5. Indexation ressources numériques pédagogiques.....	10
5.6. Audencia : Convention-cadre de partenariat et convention de cursus Bi-Diplômant Pharmaciens – Managers.....	10
5.7. DU Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information en santé – MoASIS (UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé)	10
5.8. Modalités d'organisation et de validation de la deuxième année des études de médecine et de pharmacie.....	10
5.9. Accord de double diplôme en partenariat International pour la délivrance des diplômes : Master of Science (Mathematics / Computer Science) Faculty of Business and Computer Sciences de Liverpool Hope University et le Master Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (Domaine : science, technologie, santé ; mention : mathématiques et applications) de l'Université d'Angers	10
5.10. Accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Licence économie et gestion – mention ingénierie des services, parcours « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Bachelor of Arts Tourism and travel management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS	10
5.11. Accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Master mention « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » ou mention « Management de la culture, des arts et du patrimoine » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Master of Arts International Tourism Management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS	11
5.12. Convention relative à la délocalisation de la licence professionnelle « gestion de l'habitat social » aux Antilles-Guyane entre l'union sociale pour l'habitat (USH) et l'Université d'Angers (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services).....	11
5.13. Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion) entre L'Université d'Angers, (UFR Droit, Economie et Gestion) et L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) (Faculté de Management) à Saint-Pétersbourg (Russie)	11
5.14. Modification des annexes relatives à la convention de double diplôme entre l'Université d'Angers (UFR Droit, Economie et Gestion) et l'Université Nicolas Copernic de Toruń Département de Sciences économiques et de Gestion à Toruń (Pologne)	11
5.15. Contrat étudiant.....	11
6. Procès-verbaux : 19 mai 2011 et 16 juin 2011	11

7. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA..... 12

◆ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15. Il annonce les modifications de l'ordre du jour.

1. Information

1.1. Projet Idex

M. MARTINA explique que trois projets idex ont été sélectionnés dans la première vague. M. Laurent Wauquiez, nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche évoque déjà une troisième vague. M. MARTINA présente les trois projets retenus.

1.2. Construction du budget 2012

M. MARTINA explique le retard dans la construction du budget. L'année dernière, la lettre d'orientation budgétaire était discutée au CA de juillet. Cette année, cette lettre sera présentée au CA du 29 septembre 2011. Par rapport aux deux dernières années, l'université entre dans une conjoncture de rigueur. M. MARTINA rappelle que le modèle Sympa affichait pour l'Université d'Angers +4,7 millions d'euros et que sur cette somme, nous n'avons eu que 700 000€ supplémentaires (hors masse salariale). Cette augmentation est, mécaniquement, très insuffisante pour faire face à l'augmentation de nos charges.

Le modèle Sympa ne s'applique plus. Il indiquait un déficit de 297 postes par rapport à la moyenne des universités. En contre partie, nous devrions avoir une compensation emploi plus importante que celle que nous avons réellement eue. M. MARTINA rappelle que nous avons eu une augmentation de la dotation masse salariale de 1,7 millions d'euros au titre de 2011. Cette augmentation ne couvre pas l'ensemble des mesures imposées par le ministère et par le GVT, les difficultés essentielles venant de l'impact du plan carrière.

Sur l'exécution 2010, le manque de ressources par rapport à notre dotation masse salariale est quasiment finalisé. Un courrier signé de M. MARTINA reprenant le rapport entre les dérives dues à l'Etat et l'augmentation des dépenses due à la politique de l'établissement sera transmis au ministère. M. MARTINA ajoute que le GVT solde pour 2010 transmis au ministère est de 626 175€ et respecte leur grille de référence.

M. MARTINA souhaite distinguer les éléments des RCE, les contraintes évoquées précédemment et la politique budgétaire globale. Il rappelle que l'université conserve l'acquis des deux dernières années.

Néanmoins, ces difficultés rendent la construction du budget plus délicate. Les engagements pris en matière de politique d'emploi et des appels à projets jusqu'en août 2012 sont maintenus mais des décisions seront à prendre par la suite. L'évaluation et le caractère pérenne de l'opération seront étudiés.

Les priorités affichées par M. MARTINA pour le budget 2012 concernent une politique d'emploi en soutien des services, des composantes et de la recherche, et une consolidation du Plan Licence. Il faudra être prudent sur notre politique d'emploi. Il est difficile d'imaginer une activation de poste pour la campagne 2012. En revanche, parce que l'impact financier n'est pas forcément très important, des repyramidages de poste pourront être envisagés. Les coûts prévisionnels de fonctionnement devront être mieux évalués et certaines dépenses (frais de déplacement ou de restauration) devront être maîtrisées.

Même si la situation est plus difficile, elle demeure, compte tenu des objectifs fixés, beaucoup plus confortable en terme de politique d'enseignement, de recherche et de politique de l'université en règle générale que ce qu'on avait pour construire le budget en 2007.

Même s'il est difficile d'influer de manière forte sur ce point, M. MARTINA estime que nous avons dans les universités françaises un très gros problème de répartition des postes et des dotations. Même s'il y a eu un rattrapage symbolique une année dans ce domaine, l'Université d'Angers est encore considérablement sous encadrée au regard de ses résultats et de son efficience.

1.3. Rapport d'évaluation AERES

M. MARTINA explique que le rapport d'évaluation n'est toujours pas disponible. Les délais de réponse de l'université seront très courts.

2. Ressources humaines

2.1. Campagne d'emploi 2012 : bilan rencontres GPEEC

M. MARTINA présente le bilan des rencontres GPEEC. Il précise que certains personnels en détachement souhaitent revenir à l'université. Ces personnels n'ont pas été comptabilisés par le ministère dans la négociation de la dotation masse salariale. Il faudrait des renégociations annuelles de la masse salariale avec le ministère.

M. MARTINA rappelle qu'il s'agit d'un point d'étape recensant les demandes des composantes et services. Des discussions et arbitrages auront lieu prochainement. Ce document ne deviendra définitif que fin septembre avec le vote du conseil d'administration.

M. CHRISTOFOL indique qu'il y a une erreur dans le tableau concernant les demandes de création en personnel enseignant. Il faut retirer les postes demandés en support contractuel.

M. CLEDY précise que le laboratoire concerné à la ligne 16 - MCF 19/70ème est le CARTA et pas le CRCNA (personnel enseignant - création).

M. LEMAITRE demande si le surcoût des emplois activés est resté à notre charge. M. MARTINA précise que le surcoût est permanent tant que qu'aucun réajustement de la masse salariale n'est négocié jusqu'à présent avec le ministère.

2.2. Actualisation des listes des emplois pérennes des suites de repyramidages d'emplois de titulaires en 2009 et des contrats B et C 12 mois pour continuité de service

M. MARTINA précise la notion d'emploi pérenne. Actuellement cette notion comprend les emplois pérennes des suites de repyramidages d'emplois de titulaires en 2009, les contrats B et C 12 mois pour continuité de service et les contrats en appui technique à la recherche. La notion de continuité de service public évolue dans le temps et la liste présentée en tiendra compte.

Les autres emplois contractuels concernent les emplois appels à projet, soutien administratif à la recherche, etc.

M. MARTINA précise les modalités des contrats B et C 10 mois sur support Etat. La composante ou service peut financer sur ressources propres les deux mois restant. Il indique aux administrateurs qu'une nouvelle réglementation sur la mise en place de dispositif de CDisation sous certaines conditions est en cours.

Il présente l'ajustement des listes des emplois pérennes.

L'actualisation des listes des emplois pérennes des suites de repyramidages d'emplois de titulaires en 2009 et des contrats B et C 12 mois pour continuité de service est approuvée à l'unanimité avec 25 voix pour.

2.3. Gestion des personnels contractuels à l'Université d'Angers

M. MARTINA présente les listes des contractuels en procédures concertées.

En 2012, 90 contractuels seront en procédure concertée à 3 ans. Les conséquences de cet effectif et leur progression de rémunération via leur ancienneté aura un impact conséquent sur notre masse salariale. Une analyse devra être effectuée quant à la pertinence du poste, à sa définition et aux qualités professionnelles de l'agent.

M. CHRISTOFOL constate que beaucoup de contractuels sont affectés aux services centraux. Il sait que la mise en place de la LRU a exigé un renfort de certaines fonctions. Il demande si des supports de titulaires ont été créés pour faire face à l'augmentation de la charge de travail assumée jusqu'alors par des titulaires en centrale.

M. MARTINA indique que six supports de titulaires ont été créés pour faire face au transfert de charge introduit par la LRU mais également pour accompagner les projets développés dans le cadre de la politique d'établissement.

M. HAMARD demande si dans le cadre de la procédure concertée 3 ans, des repyramidages sont possibles pour certains contractuels C en B (pour les postes à responsabilité). Il estime que l'impact financier n'est pas conséquent alors que l'impact psychologique pour les personnels est important. M. PAPA VOINE précise que le chantier est ouvert avec M. FRAILE et qu'une réflexion est en cours sur les critères de repyramidage. Néanmoins, par soucis d'équité, la situation des contractuels ne doit pas être plus avantageuse que celle des titulaires.

2.4. NBI 2011-2012

M. MARTINA présente les NBI 2011-2012.

Mme Rey regrette qu'aucun responsable de service de l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services ne bénéficie de NBI. M. PAPA VOINE précise qu'à l'époque de la refonte de l'attribution des NBI en 2005, cette composante n'en comptait aucun. Les situations ont évolué et cette répartition pourrait être revue. Il rappelle que les critères d'attribution des NBI sont contraints.

M. ROBLEDO souhaiterait savoir comment contrebalancer l'alternance de la NBI du responsable du service scolarité entre l'IUT et l'ISTIA puisque la responsabilité de cette fonction n'est pas assumée par alternance.

M. MARTINA rappelle que la politique de prime est en train d'être revue. Il ne souhaite pas mélanger la politique indemnitaire et les NBI. Selon lui cela poserait des difficultés en termes de transparence.

La NBI 2011-2012 est approuvée avec 24 voix pour et une abstention.

3. Dispositions budgétaires et affaires statutaires

3.1. Demande d'adhésion à l'UNF3S

La demande d'adhésion 2011 à l'UNF3S de 12 000€ est approuvée à l'unanimité avec 23 voix pour.

3.2. Elections : commission des statuts, commission du budget et commission du système d'information

M. DUMAS est élu membre de la commission des statuts.

M. SAINT ANDRE est élu membre de la commission du budget.

M. COADOU est élu membre de la commission du système d'information.

Ces décisions ont été prises à main levée à l'unanimité avec 25 voix pour.

3.3. Modification du code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

M. MOGUEDET présente les modifications du code des statuts et règlement intérieur relatives au mode d'élection du président. Elles sont approuvées à l'unanimité avec 25 voix pour.

3.4. Avis sur la nomination du Directeur du CUFCo

M. MARTINA explique que l'évolution de la formation continue dans les universités nécessite le recrutement d'un professionnel comme directeur. Il rappelle qu'un audit a été réalisé à l'Université d'Angers. La réorganisation du CUFCo permettra d'orienter l'action de ce service vers l'ingénierie de la formation continue auprès des composantes. Le poste sera financé par le CUFCo.

M. MEIGNEN présente la carrière de M. LATOUCHE. Il a notamment été sélectionné pour son expérience au CNAM en tant que chargé des relations avec les entreprises et du montage des formations avec les instituts du CNAM.

Le conseil d'administration émet un avis favorable à l'unanimité avec 24 voix pour à la nomination de Monsieur Thierry LATOUCHE en tant que Directeur du CUFCo.

M. SAINT ANDRE souhaiterait avoir connaissance de la lettre de mission et de la fiche de poste puisqu'elles doivent reprendre les remarques de l'audit et s'insérer dans le projet d'établissement. M. MARTINA précise que ces éléments ne sont pas figés et qu'ils pourront faire l'objet d'aménagement.

M. SAINT ANDRE aimerait savoir si la question de la localisation du CUFCo, pour qu'il soit plus proche des activités de l'université, figure parmi les missions du nouveau directeur. Par ailleurs, il rappelle que la formation continue fait partie du champ de compétences du PRES. Il demande des précisions sur les relations du PRES dans ce domaine à l'occasion du changement de directeur du CUFCo et du changement de politique de l'université. M. MARTINA précise que le PRES s'est positionné auprès des entreprises sur la formation continue de haut niveau et très en lien avec la recherche. Ainsi, les actions du PRES n'empiètent pas sur celles des établissements mais la complètent.

4. Calendrier des élections des conseils centraux et celle du président

M. MARTINA présente le calendrier des élections des conseils centraux et celle du président. Il précise que le mandat du président prend fin le 11/02/12 inclus et celui des membres du CA le 14/02/12 inclus.

CALENDRIER DES ELECTIONS DES CONSEILS CENTRAUX

Convocation du Comité électoral consultatif pour validation de l'arrêté d'organisation de l'élection	Entre le 21 novembre et le 25 novembre 2011
Diffusion de l'arrêté d'organisation de l'élection (après signature par le Président)	Jeudi 01/12/11
Affichage des listes électorales : <i>(vingt jours au moins avant la date du scrutin : art.8 du décret 85-59 du 18 janvier 1985)</i>	Mardi 13/12/11
Date limite pour le dépôt des listes de candidats <i>(ne peut en aucun cas être antérieure de plus de quinze jours francs ni de moins de deux jours francs à la date du scrutin : art.24 du décret 85-59 du 18 janvier 1985)</i>	Mercredi 04/01/12 (16h)
Convocation du Comité électoral consultatif pour vérification de l'éligibilité des candidats	Jeudi 05/01/12
Affichage des listes définitives des candidats et des professions de foi (site web et affichage papier dans les composantes et à la présidence)	Lundi 09/01/12
SCRUTIN	Mardi 17/01/12
Dépouillement	Mercredi 18/01/12 au jeudi 19/01/12
Convocation du comité électoral consultatif pour validation des procès verbaux de dépouillement et des candidats élus	Jeudi 19/01/12 (soirée)
Proclamation des résultats par le Président <i>(dans les trois jours suivant la fin des opérations électorales : art.36 du décret 85-59 du 18 janvier 1985).</i>	Vendredi 20/01/12

CALENDRIER DE L'ELECTION DU PRESIDENT D'UNIVERSITE

Date limite pour le dépôt des candidatures <i>(au plus tard trois semaines avant la date de l'élection : article 3.2 du titre III des statuts de l'Université)</i>	Mercredi 25/01/2012 à 16h00
Election du nouveau Président	CA du mercredi 15/02/2012

M. SAINT ANDRE souhaiterait des précisions quant à l'état d'avancement des contacts pris par M. MARTINA au ministère sur le calendrier de la négociation du contrat puisqu'il se télescope en partie avec celui des élections.

M. MARTINA précise que les contacts sont pris et qu'il attend encore des réponses.

Il rappelle sa position. L'université doit voter un projet d'établissement au mois de décembre. A cette période les listes et candidats aux élections seront connus. Le contrat comprendra un socle commun de ce que les diverses listes sont prêtes à porter. A partir de là, en janvier-février, le ministère a prévu une visite sur site. M. MARTINA estime indispensable que le contrat en lui-même soit finalisé et négocié par le nouveau président et par la nouvelle équipe et pas par l'ancienne. Au final, le nouveau conseil d'administration votera sur le contrat d'établissement définitif. M. MARTINA a donc demandé à ce que la visite à l'Université d'Angers par le ministère se fasse après l'élection du nouveau président.

5. Enseignements et vie étudiante

5.1. Création du DU « Préparation au CAPES »

M.DELABAERE présente la demande de création du DU « Préparation au CAPES ». Cette formation est à destination d'étudiants qui auraient leur master mais pas leur CAPES.

M. TANNOU demande si les étudiants inscrits au DU dans ces conditions peuvent bénéficier des bourses. Il signale les difficultés financières de ces étudiants qui doivent préparer un concours de plus en plus sélectif. M. DELABAERE lui précise que selon les textes, une demande doit être effectuées au rectorat avant mai de l'année n moins un. L'octroi d'une telle bourse reste très exceptionnel.

La demande de création du DU « Préparation au CAPES » est approuvée à la majorité avec 23 voix pour et une abstention.

5.2. Offre UEL 2011-2012

M. DELABAERE présente l'offre UEL 2011-2012 et les remarques du CEVU :

- UEL 103 Expression théâtrale (campus de Saumur) : le dossier est trop succinct, manque d'information notamment sur les objectifs pédagogiques de cette UEL. Cette UEL sera ouverte sous réserve que la fiche soit complétée.
- UEL Bridge initiation : cette UEL sera ouverte aux semestres 1, 3, 5.
- UEL Bridge perfectionnement : cette UEL sera ouverte aux semestres 2, 4, 6.
- UEL 259 « Projet étudiant » (UFR SPIS) : l'intitulé de l'UEL devient initiation au projet, la capacité d'accueil sera de 20 étudiants (2 groupes de 5 à 10 étudiants maximum) et non de 40 étudiants.

Les deux UEL Bridge sont portées par l'UFR Sciences sous réserve d'un budget qu'il reste à définir.

Les remarques du CEVU ont été prises en compte par les porteurs de projet.

Mme REY signale que certains enseignants ont décidé de modifier le calendrier de certaines UEL. Cette initiative a été dommageable pour certains étudiants en stage au moment de l'évaluation de l'UEL. Elle rappelle qu'un cadrage a été voté en CA et qui doit être respecté.

M. TANNOU demande si la suppression de l'UEL Engagement étudiant élus ou représentants engage également une suppression des formations faites aux élus. M. DELABAERE précise que peu d'étudiants s'inscrivaient à cette UEL. Il s'agit d'une suspension, elle sera reproposée à la rentrée 2012. M. TANNOU regrette que l'université ne mette pas en place de formation pour les nouveaux étudiants élus en janvier 2012. M. DELABAERE précise que pour s'inscrire à cette formation, l'étudiant doit être inscrit en présentiel à l'université depuis 5 mois. La formation pourra être repensée sans cette obligation de présence effective aux conseils mais pas dans le cadre d'une UEL.

M. CHRISTOFOL estime qu'il serait intéressant de penser à la formation des nouveaux élus, et ce quel que soit le collège.

L'offre UEL 2011-2012 est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

5.3. Habilitations : Dossiers d'habilitation modifiés / DAEU / DGIN / Capacité en droit / Magistère du tourisme / DRT

M. DELABAERE présente les dossiers d'habilitation modifiés au regard des remarques de l'AERES. Il précise qu'aucun vote n'est nécessaire puisque ces demandes d'habilitation ont déjà été approuvées par le conseil d'administration.

Il présente les demandes d'habilitations du DAEU, du DGIN, de la Capacité en droit, du Magistère du tourisme et du DRT. Elles sont approuvées à l'unanimité avec 22 voix pour sous réserve de la modification suivante : suppression de la note de bas de page de l'intitulé de la mention du Diplôme de Recherche Technologique (DRT). En effet, la formation est portée par l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé et pas par un département.

5.4. Classement des formations en demande d'apprentissage (dans le cadre du CFA)

M. DELABAERE présente l'analyse des formations en demande d'apprentissage par le CEVU. Ce sujet nouveau pour notre université a été introduit par la création du CFA inter université.

Les créations du **Master mention Sciences Technologies et Ingénierie de la Santé (STIS)**, spécialité professionnelle Secteurs de santé : management qualité, risques et sécurité (UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé) et du **Master mention informatique**, spécialité professionnelle Solutions Informatiques Libres (SILI) (UFR Sciences) sont approuvées.

Ces deux masters proposés en apprentissage et portés par le CFA inter-université sont classés par le conseil d'administration en N°1 ex aequo.

Les créations de la **Licence professionnelle spécialité : Gestionnaire et responsable technique des sites immobiliers** (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services), de la **Licence professionnelle spécialité : Biologie Analytique et Expérimentale des micro-organismes du Végétal et de l'Animal**, Cohabilitation avec Agro-Campus Ouest (IUT), de la **Licence professionnelle spécialité «aménagements paysagers»** Cohabilitation : Agro-Campus Ouest Partenariat : ESA (UFR Lettres, Langues et Sciences humaines) et de la **Licence professionnelle «Maîtrise de la demande en Energie et énergies renouvelables»** sont approuvées.

Les trois premières licences proposées en apprentissage et portées par le CFA inter-université sont classées par le conseil d'administration en N°1 ex aequo. La licence professionnelle « Maîtrise de la

demande en Energie et énergies renouvelables » n'est pas classée car elle est déjà sous apprentissage dans un autre CFA, pour une des 2 options, et nécessite donc un traitement particulier

Les créations de la **Licence professionnelle Spécialité : Métiers du conseil en élevage Partenariat** : ESA (IUT) et de la **Licence professionnelle Spécialité : Management des Entreprises Agricoles**, Partenariat : ESA (IUT) sont approuvées.

Ces licences proposées en apprentissage et portées par le CFA groupe ESA sont citées dans l'ordre de leur classement par le conseil d'administration.

Ces décisions ont été adoptées à main levée à l'unanimité avec 24 voix pour.

Ce classement est ensuite transmis à la Région des Pays de la Loire qui se détermine.

M. MEIGNEN présente le classement du conseil de perfectionnement du CFA inter universitaire, dont il est membre. Ce dernier prend pour base les exigences de la Région et l'équilibre géographique.

5.5. Indexation ressources numériques pédagogiques

Un groupe de travail a été constitué. L'étude de ce point est reportée à un prochain CA.

5.6. Audencia : Convention-cadre de partenariat et convention de cursus Bi-Diplômant Pharmaciens – Managers

M. DELABAERE présente la convention-cadre de partenariat et la convention de cursus Bi-Diplômant Pharmaciens – Managers avec Audencia. Il précise que le CEVU a émis un avis défavorable. En effet cette formation développant plusieurs compétences existe déjà à l'UFR Droit, économie et gestion.

M. MARTINA précise qu'il s'agit d'un désaccord sur le projet lui-même et que cela ne remet pas en question nos relations avec Audencia. L'université doit être cohérente dans son offre de formation.

La convention-cadre de partenariat et la convention de cursus Bi-Diplômant Pharmaciens – Managers avec Audencia sont rejetées à l'unanimité avec 21 voix contre le projet.

5.7. DU Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information en santé – MoASIS (UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé)

M. DELABAERE présente la demande de création du DU Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information en santé – MoASIS (UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé). Celle-ci tient compte des remarques du CEVU et est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour sous réserve de la modification suivante : Annexe 3 – module 3 : Responsables pédagogiques du DU (et non du Master).

M. MEIGNEN précise qu'il est important d'introduire dans les budgets des formations continues les charges de structure pour être au plus près de la réalité.

5.8. Modalités d'organisation et de validation de la deuxième année des études de médecine et de pharmacie

Les modalités d'organisation et de validation de la deuxième année des études de médecine et de pharmacie sont approuvées à l'unanimité avec 21 voix pour.

5.9. Accord de double diplôme en partenariat International pour la délivrance des diplômes : Master of Science (Mathematics / Computer Science) Faculty of Business and Computer Sciences de Liverpool Hope University et le Master Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (Domaine : science, technologie, santé ; mention : mathématiques et applications) de l'Université d'Angers

M. DELABAERE présente l'accord de double diplôme en partenariat International pour la délivrance des diplômes : Master of Science (Mathematics / Computer Science) Faculty of Business and Computer Sciences de Liverpool Hope University et le Master Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (Domaine : science, technologie, santé ; mention : mathématiques et applications) de l'Université d'Angers. Il est approuvé à l'unanimité avec 19 voix pour.

5.10. Accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Licence économie et gestion – mention ingénierie des services, parcours « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Bachelor of Arts Tourism and travel management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS)

M. DELABAERE présente l'accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Licence économie et gestion – mention ingénierie des

services, parcours « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Bachelor of Arts Tourism and travel management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS et les remarques du CEVU prises en compte par le porteur de projet. Il est approuvé à l'unanimité avec 19 voix pour.

5.11. Accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Master mention « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » ou mention « Management de la culture, des arts et du patrimoine » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Master of Arts International Tourism Management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS)

M. DELABAERE présente l'accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Master mention « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » ou mention « Management de la culture, des arts et du patrimoine » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Master of Arts International Tourism Management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS et les mêmes remarques du CEVU. Il est approuvé à l'unanimité avec 19 voix pour.

5.12. Convention relative à la délocalisation de la licence professionnelle « gestion de l'habitat social » aux Antilles-Guyane entre l'union sociale pour l'habitat (USH) et l'Université d'Angers (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services)

M. DELABAERE présente la convention relative à la délocalisation de la licence professionnelle « gestion de l'habitat social » aux Antilles-Guyane entre l'union sociale pour l'habitat (USH) et l'Université d'Angers (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services). Elle est approuvée à l'unanimité avec 19 voix pour.

5.13. Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion) entre L'Université d'Angers, (UFR Droit, Economie et Gestion) et L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) (Faculté de Management) à Saint-Pétersbourg (Russie)

M. DELABAERE présente la convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion) entre L'Université d'Angers, (UFR Droit, Economie et Gestion) et L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) (Faculté de Management) à Saint-Pétersbourg (Russie) et les remarques du CEVU.

Mme FAVREAU explique que la modification de la première phrase de l'article 5 relative à la durée de validité de la convention pose des difficultés au partenaire de la convention puisque les étudiants russes viendraient en France en 2012-2013.

La convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion) entre L'Université d'Angers, (UFR Droit, Economie et Gestion) et L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) (Faculté de Management) à Saint-Pétersbourg (Russie) est approuvée à l'unanimité avec 19 voix pour. La rédaction initiale de l'article 5.1 est rétablie.

5.14. Modification des annexes relatives à la convention de double diplôme entre l'Université d'Angers (UFR Droit, Economie et Gestion) et l'Université Nicolas Copernic de Toruń Département de Sciences économiques et de Gestion à Toruń (Pologne)

La demande de modification des annexes relatives à la convention de double diplôme entre l'Université d'Angers (UFR Droit, Economie et Gestion) et l'Université Nicolas Copernic de Toruń Département de Sciences économiques et de Gestion à Toruń (Pologne) est approuvée à l'unanimité avec 19 voix pour.

5.15. Contrat étudiant

M. DELAEBARE présente le cadrage 2011-2012 du contrat étudiant. Il est approuvé à l'unanimité avec 18 voix pour. Le montant indicatif du 9,90 € est retiré du texte.

6. Procès-verbaux : 19 mai 2011 et 16 juin 2011

Les procès-verbaux des CA 19 mai 2011 et 16 juin 2011 sont approuvés à l'unanimité avec 19 voix pour.

7. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Éducation, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 19H00.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Daniel MARTINA



**Le Directeur général des services
de l'Université d'Angers,**
Henri-Marc PAPA VOINE

